LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa en 1910

FAIS CE QUE DOIS !

Témoin de la vie politique québécoise

Une exposition sur les 100 ans du *Devoir* à découvrir à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

■ DU 17 FÉVRIER AU 1ER OCTOBRE 2010

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

assnat.qc.ca

Le Devoir : témoin de la vie politique québécoise

C'est en 1910 qu'a été fondé par Henri Bourassa le journal *Le Devoir*. Ce quotidien occupe une place de premier plan dans l'histoire du Québec, puisqu'il est un témoin unique en son genre de l'actualité politique québécoise. Depuis le 10 janvier 1910, *Le Devoir* couvre la vie politique d'une manière bien à lui, ce qui en fait un objet d'étude des plus intéressants.

L'Assemblée nationale, par sa Bibliothèque, possède un patrimoine écrit, matériel et visuel de qualité, non seulement sur *Le Devoir* et ses acteurs, mais aussi sur toute la période 1910-2010. C'est dans cette optique que la Bibliothèque de l'Assemblée nationale présente, jusqu'au 1er octobre 2010, l'exposition *Le Devoir : témoin de la vie politique québécoise*. Pour les visiteurs, c'est l'occasion d'en apprendre davantage sur cet important quotidien et ses artisans, dont quelques-uns ont également été députés à l'Assemblée nationale.

La présente brochure vous permettra d'en apprendre davantage sur l'histoire du *Devoir*, son fondateur, ses directeurs, ses journalistes et sur quelques événements importants de l'histoire politique du Québec que *Le Devoir* a couverts.

Au nom de tous mes collègues parlementaires
je vous souhaite une bonne visite !

Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Henri Bourassa et la fondation du *Devoir*

La fondation du *Devoir* en 1910 est un projet longuement mûri par Henri Bourassa au cours de son expérience en politique fédérale. Entré tout jeune dans la vie publique pour « y faire le bien de mon pays », dira-t-il, Bourassa raconte en 1908 combien dur a été son apprentissage :

« Je me rappelle les jours aussi où, perdant une à une mes illusions et un à un mes enthousiasmes, je voyais les drapeaux tomber, l'idéal s'affaler, les principes s'avilir dans les intérêts… Je voyais la boue de la cupidité des hommes et des partis envahir et souiller mes espoirs de jeunesse, et tous mes rêves s'effondrer dans la banqueroute de l'idéal et des principes. »

Henri Bourassa (1868-1952).
Photographe : Robert Chaput, 1931.
Don – Collection (Richard G. Gervais – Montréal)

Si ces « désillusions et ces douleurs » sont deux des raisons qui poussent Bourassa à fonder *Le Devoir*, d'autres motivations expliquent la naissance du journal. Ainsi, Bourassa est dégoûté par la médiocrité de la classe politique en général qui, selon lui, fait preuve des pires vices. La vénalité, la corruption, les luttes personnelles détournent la population des grands enjeux et nuisent à la réputation et à la bonne administration de la province de Québec.

Seul un journal catholique et indépendant de tout parti politique pourrait débattre des questions nationales sans les déformer par les visions partisanes. Bourassa veut ainsi faire revivre les principes les plus élémentaires de gouvernement honnête et progressiste qui devraient régner au Québec. Ce serait un journal affranchi de la discipline de parti qu'il condamne depuis longtemps.

L'objectif du *Devoir* consiste donc à faire comprendre à chacun qu'il y va de son intérêt de remplir son devoir politique, religieux et civique, et de donner à la nation un bon gouvernement. Ce quotidien renforcerait l'opinion publique, la rendrait éclairée, et exercerait une pression constante sur les hommes publics.

En Europe, Bourassa a constaté qu'une telle dynamique existait en Belgique, où l'exemple de la presse catholique indépendante l'inspire. C'est en Grande-Bretagne que l'opinion du peuple lui semble la plus éclairée. Son influence rend les hommes publics de ce pays en quelque sorte supérieurs à ceux du reste du monde.

Cette influence bienfaisante sur les hommes chargés de gouverner les forcerait à adopter la politique que le peuple canadien-français a le droit de réclamer. Ceci pourrait rétablir dans la province une mentalité politique nécessaire à tout peuple libre. De plus, le journal permettrait de châtier ceux qui ne font pas leur devoir et de saluer les autres qui se seraient conduits comme de véritables hommes d'État.

La principale tâche à accomplir se situe donc sur le terrain de la politique provinciale. C'est là que le Québec doit retenir ses meilleurs hommes, plutôt que de les envoyer à Ottawa, soi-disant aboutissement d'une carrière politique. Et le Québec doit s'affranchir du joug des politiciens d'Ottawa, quel que soit leur drapeau, pour mettre fin au traditionnel « partage des dépouilles », c'est-à-dire le patronage, et redonner à la province le rang qu'elle devait occuper dans la pensée des Cartier et des Mercier.

Bourassa tire également des leçons de son contact avec la classe politique anglophone et protestante. Par l'influence du *Devoir*, un Québec bien administré et gouverné par des lois « sorties du génie français » prouverait à la majorité anglophone du pays que les francophones sont dignes de partager avec elle la souveraineté nationale. Ces derniers pourraient alors participer pleinement aux grands débats qui engagent l'avenir du Canada.

Le parcours d'Henri Bourassa

Né le 1er septembre 1868, Henri Bourassa est le petit-fils de Louis-Joseph Papineau. Il fait preuve dès son jeune âge d'une grande curiosité intellectuelle.

Entré en 1885 à l'École polytechnique de Montréal, Bourassa est témoin des événements politiques qui secouent alors le Québec. Il fait partie de l'énorme foule assistant aux discours de Wilfrid Laurier et d'Honoré Mercier qui dénoncent alors la condamnation à mort du chef métis Louis Riel.

Après ses études, Bourassa s'occupe activement de la gestion de la seigneurie de la Petite-Nation, propriété de sa famille. Il est ensuite élu maire de Montebello en 1889 et de Papineauville en 1897.

Louis-Joseph Papineau (1786-1871). Artiste : Thomas Annan, milieu du XIXe siècle. Don – Collection (Richard G. Gervais – Montréal)

L'indépendance politique de Bourassa

La politique appelle tôt Bourassa, qui jouit d'une influence et d'un prestige grandissants dans son milieu. À Laurier qui désire qu'il soit candidat aux élections générales de 1896, Bourassa pose deux conditions : que le Parti libéral ne lui verse aucune somme d'argent pour sa campagne, et qu'il puisse agir et penser en dehors du carcan de la discipline de parti. Indépendant de nature, Bourassa énonce dès le départ des préceptes qui guideront son action politique durant toute sa vie. Laurier accepte et accueille cette recrue fort prometteuse dans ses rangs. En juin 1896, à 27 ans, Bourassa est élu député à la Chambre des communes.

La lutte contre l'impérialisme britannique

En 1899, la Grande-Bretagne déclare la guerre aux Boers en Afrique du Sud, et Laurier cède aux pressions des partisans d'une implication canadienne. Bourassa proteste et ne peut admettre le principe voulant que Londres tienne pour acquise la participation du Canada aux conflits impériaux. Il le dit haut et fort à la Chambre des communes en dépit des huées et des accusations de déloyauté venant de nombreux députés impérialistes.

Pour lui, le Canada doit affirmer son indépendance face à la mère patrie en restant neutre dans le conflit. Les querelles des Britanniques ne sont pas celles des Canadiens, de même que le Canada ne doit rien à la Grande-Bretagne. Quand, en octobre 1899, le premier contingent de troupes canadiennes quitte le pays en direction de l'Afrique du Sud, Bourassa a déjà remis sa démission à Laurier.

Dix ans plus tard, Bourassa s'oppose au projet de loi fédéral pour créer une marine canadienne. Il se fait le porte-parole des milieux nationalistes qui craignent que la future marine ne soit entraînée de nouveau dans les conflits de l'Empire britannique. Aux élections fédérales de 1911, Bourassa fait campagne contre Laurier et contribue à sa défaite.

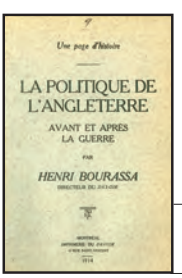

Au déclenchement de la Première Guerre mondiale, le Canada entre automatiquement en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne en raison de son statut de colonie britannique. Bourassa accepte « avec répugnance » la situation, dira-t-il plus tard, mais ne cesse par la suite de critiquer les différents aspects de la participation

Henri Bourassa. **La politique de l'Angleterre avant et après la guerre.** 1914. Collection Assemblée nationale

canadienne. Certes, écrit-il, il ne faut pas se désintéresser du conflit mondial où la France et la Grande-Bretagne sont engagées, mais nous devons « procéder en tenant compte de la situation, des ressources et de l'intérêt de notre pays ».

Le nationalisme canadien selon Bourassa

Au Québec, Bourassa obtient beaucoup d'estime en raison de ses prises de position. Depuis la Confédération de 1867, l'opinion publique québécoise s'est émue de la révolte du Nord-Ouest, de l'affaire Riel et de la question des écoles du Manitoba. Toutes ces entorses à l'esprit du « pacte fondateur » lui font dire que le nationalisme canadien n'existe pas encore. Seuls l'impérialisme et le nationalisme canadien-français s'affrontent au pays.

Bourassa souhaite la naissance d'un nationalisme basé sur le respect d'un pays bilingue fondé sur ses deux peuples fondateurs, aux droits et aux statuts égaux, et débarrassé de l'impérialisme britannique. Il résume ainsi sa pensée : « Nous ne pouvons pas avoir de nation canadienne quand nous n'avons pas de patriotisme canadien. »

Bourassa désire que le gouvernement fédéral affirme davantage l'indépendance du Canada au sein de l'Empire britannique. Dans cette optique, le Parlement doit être la seule autorité pouvant déclarer la guerre au nom du Canada. Cette question restera au cœur de la politique canadienne dans la première moitié du XX^{e} siècle, ce qui fait de Bourassa un véritable précurseur en la matière.

C'est à compter des années 1920 que l'autonomie du Canada face à la Grande-Bretagne devient une réalité. Le pays obtient sa souveraineté légale en 1931 et peut décider de la conduite de sa politique étrangère.

La fondation du *Devoir*

Les combats de Bourassa contre l'impérialisme britannique produisent des fruits au Québec. Un groupe de jeunes, composé notamment d'Olivar Asselin, d'Omer Héroux et d'Armand La Vergne, forme en 1903 la Ligue nationaliste. Ces derniers considèrent Bourassa comme un véritable maître à penser sur le plan politique. Le député de Labelle accepte d'ailleurs d'être le principal orateur des manifestations publiques organisées par ce groupe. Il signe également des articles dans *Le Nationaliste*, le journal hebdomadaire de la Ligue.

Bourassa quitte en 1907 son siège à Ottawa pour se faire élire au Parlement de Québec. Il y parvient l'année suivante sous la bannière de la Ligue nationaliste. À l'Assemblée législative, Bourassa crée une profonde impression. Depuis l'époque d'Honoré Mercier, dit-on, jamais l'intérêt autour d'une session parlementaire n'a été aussi grand. Le petit-fils de Papineau prononce des discours magistraux de plusieurs heures qui dénoncent la corruption, la servilité de la discipline de parti, la politique d'aliénation des ressources naturelles de la province et l'inertie du gouvernement dans le domaine de la colonisation. L'écho des paroles de Bourassa laisse deviner à plusieurs la marque de l'illustre grand-père dans la prestance du nouveau député.

LE DEVOIR

AVANT LE COMBAT

LA VIE QUEBECOISE

Bourassa fonde, en janvier 1910, le quotidien *Le Devoir* parce qu'il juge essentielle l'existence d'un journal indépendant et catholique qui puisse donner voix à ses convictions. Trop souvent, les grands partis politiques et leurs journaux étouffent ou détournent des débats importants à des fins partisanes. En 1899, par exemple, les journaux des deux grands partis avaient sciemment passé sous silence ses interventions contre l'envoi de troupes en Afrique du Sud. Lui jugeait pourtant vital pour la nation canadienne qu'un tel débat ait lieu, tant au Parlement que dans la population.

Premier numéro du *Devoir*, publié le 10 janvier 1910.
Collection Archives *Le Devoir*

La défense des minorités francophones

Tout au long de sa carrière, Bourassa se fait le promoteur de l'égalité des « races » au Canada et déplore chaque atteinte aux droits des minorités francophones. À cet égard, Laurier le déçoit amèrement quand il laisse les gouvernements provinciaux du Manitoba, de l'Alberta et de Saskatchewan abolir les écoles séparées, c'est-à-dire francophones et catholiques.

En ce début de XX^{e} siècle, Bourassa est préoccupé par l'ampleur des efforts d'Ottawa pour faciliter l'immigration étrangère vers l'Ouest canadien. Il découvre avec inquiétude que l'apport d'immigrants francophones est quasi inexistant au pays. À ses yeux, ce facteur, conjugué à l'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, ne peut qu'accélérer leur marginalisation dans leur propre pays.

Pour y remédier, Bourassa et la Ligue nationaliste réclament sans cesse des gouvernements québécois de Simon-Napoléon Parent et de Lomer Gouin la colonisation de régions rurales du Québec et du nord de l'Ontario. Ils dénoncent aussi les largesses des libéraux à l'endroit des compagnies forestières qui, plus souvent qu'autrement, entravent l'établissement des colons.

Le rôle de Bourassa comme chef de file national se confirme en septembre 1910 lors du Congrès eucharistique international de Montréal. Il sert une réplique retentissante à M^gr^ Francis Alphonsus Bourne, archevêque de Westminster, qui affirme que le catholicisme se développerait beaucoup mieux en Amérique si tous les fidèles acceptaient de ne parler que l'anglais. Bourassa défend alors la langue française comme une source de rayonnement de la foi catholique.

HENRI BOURASSA

Religion, Langue, Nationalité.

Sa Grandeur Mgr Bourne

Henri Bourassa. **Religion, langue, nationalité : discours prononcé à la séance de cloture [sic] du XXI^e^ Congrès eucharistique, à Montréal, le 10 septembre 1910.**
Collection Assemblée nationale

La menace devient plus sérieuse quand, en 1912, le gouvernement ontarien vote le Règlement XVII qui abolit tout enseignement en français. Bourassa et *Le Devoir* dénoncent avec énergie cette nouvelle atteinte aux droits des francophones. De partout au Québec, d'autres voix réclament pour les Franco-Ontariens un traitement équitable suivant l'esprit du pacte de 1867.

HENRI BOURASSA

La Conscription

PRIX : 10 SOUS

Durant la guerre, Bourassa devient véritablement le champion de la cause francophone en Amérique. Il affirme de façon directe que tant que les droits des minorités francophones ne seront pas respectés, les Canadiens français ne répondront certainement pas de façon favorable aux appels à l'enrôlement dans l'armée canadienne. Ces prises de position de Bourassa sèment la fureur au Canada anglais, où il est qualifié de traître et où l'on réclame son arrestation.

Henri Bourassa. **La conscription.** 1917.
Collection Assemblée nationale

Son ascendant est tel qu'en 1917, Laurier et Borden craignent qu'il ne balaie la province de Québec si jamais il revenait en politique. Mais Bourassa ne cultive pas cette ambition. Il appuie plutôt Laurier, qui remporte une victoire éclatante au Québec, et il s'oppose à la motion sécessionniste présentée par Joseph-Napoléon Francoeur à Québec.

Un conservatisme social aligné sur Rome

En fait, Bourassa a toujours été un homme politique aux convictions singulières. Laurier le qualifiait autrefois de « monstre » et de « castor rouge ». Au XIXe siècle, l'expression « castor » désigne les plus ultramontains des conservateurs, alors que les « rouges » forment l'aile gauche et radicale des libéraux. Pendant longtemps, Bourassa réussit à maintenir cet amalgame apparemment paradoxal dans sa vie politique.

De plus, Bourassa a toujours considéré que l'avis suprême du pape devait inspirer la lutte du peuple canadien-français. Pour lui, la foi est un élément essentiel dans la défense des autres principes inhérents au nationalisme.

Le début des années 1920 marque un point tournant dans la vie de Bourassa. Sa rencontre avec le pape Pie XI en 1923 est déterminante, car il en vient à placer l'autorité religieuse au-dessus de toute autre considération. Cette orientation le fait s'intéresser au syndicalisme catholique et se méfier de certains groupes nationalistes qui, pourtant, s'inspirent de sa pensée. Quand le groupe de L'Action française de Montréal, dont l'abbé Lionel Groulx fait partie, évoque la création d'un État autonome et français, Bourassa désapprouve le « nationalisme outrancier » de cette proposition.

Il prononce de nombreux discours dont le thème est « le nationalisme est-il un péché ? ». Le tribun désavoue tout ce qui, dans sa carrière, « n'a pas clairement respecté la primauté des droits de Dieu et de l'Église sur la race, sur la langue et sur tout intérêt humain. » Pourtant, 20 ans auparavant, il revendiquait haut et fort « la liberté des laïcs à l'égard de la hiérarchie ecclésiastique et du Saint-Siège lui-même sur toute question politique et nationale ».

Une faille apparaît entre lui et ses nombreux disciples nationalistes, auxquels il reproche de plus en plus d'être patriotes avant d'être catholiques. C'est l'une des raisons de son départ, le 3 août 1932, de la direction du *Devoir*. Ce geste marque en quelque sorte la rupture avec ses disciples nationalistes. À 64 ans, Bourassa se concentre désormais sur son rôle de député au Parlement d'Ottawa, où il a fait un retour en 1925, et sort graduellement de la vie publique.

Les derniers combats

Lorsque la guerre éclate en 1939, le premier ministre Mackenzie King fait entrer le Canada en guerre quelques jours après la Grande-Bretagne, geste qui se veut un symbole d'autonomie face à la mère patrie.

En mai 1941, Bourassa sort de sa retraite et prononce un discours dénonçant ces supposés autonomistes qui, dans les faits, agissent en impérialistes. Opposé une fois de plus à la participation du Canada dans une guerre impérialiste britannique, il renoue avec les milieux nationalistes et prononce plusieurs discours en faveur des candidats du Bloc populaire.

Henri Bourassa en compagnie de Maxime Raymond, chef du Bloc populaire canadien, 1942. Photographie tirée du livre : A. Roy Petrie. **Henri Bourassa.** Montréal : Lidec, 1981, p. 57.

Le 3 août 1944, Bourassa prononce son dernier grand discours pour appuyer le Bloc aux élections générales provinciales. En octobre, il est victime d'une grave crise cardiaque qui, sans le terrasser, lui impose dorénavant une retraite totale dans sa demeure d'Outremont. Il y décède le 31 août 1952, la veille de son 85e anniversaire.

À cette nouvelle, d'innombrables hommages affluent de partout au Canada pour saluer l'influence prépondérante de Bourassa sur la vie politique canadienne. Parmi les témoignages de la presse anglophone, l'éditorial du *Windsor Daily Star* est éloquent :

« M. Henri Bourassa… n'est peut-être qu'un nom pour la jeune génération de Canadiens. Et pourtant, la situation constitutionnelle dans laquelle nous vivons doit beaucoup à son influence. M. Bourassa s'est battu avec ardeur, sans espoir d'intérêt personnel, pour ce que la majorité des Canadiens acceptent aujourd'hui comme naturel et normal… »

« M. Bourassa fut un anti-impérialiste. Mais son anti-impérialisme n'était pas tant de l'antibritannisme que du procanadianisme. Et l'extrême majorité des Canadiens seraient aujourd'hui opposés à cet impérialisme d'une autre époque contre lequel M. Bourassa s'est élevé… Il entrevoyait une nation libre, avec un gouvernement indépendant, seule maîtresse de ses affaires internes et étrangères. Cela a été obtenu à la Conférence impériale de 1926 et par le Statut de Westminster de 1931… »

« On n'a plus entendu la voix de M. Bourassa au cours des dernières années, peut-être partiellement à cause de son grand âge. Mais surtout parce qu'il avait gagné la bataille. La plupart de ses ambitions constitutionnelles, sauf peut-être un drapeau distinctif et un hymne national, sont réalisées. »

La petite histoire d'un grand journal

La Publicité

Compagnie à responsabilité limitée, constituée par lettres-patentes fédérales.

Capital : $100,000.

SIÈGE SOCIAL :
MONTREAL

Son objet :

¶ Le but de la **Publicité** est de promouvoir, par la conférence, le livre, la brochure, la revue et le journal, le ***progrès moral et matériel des Canadiens-Français.***

En 1908, soit deux ans avant la parution du premier numéro du *Devoir*, Henri Bourassa jette les bases de son futur journal en fondant La Publicité Limitée. Grâce à cette compagnie, Bourassa rassemble 172 actionnaires et un total de 100 000 $ nécessaire à la fondation du *Devoir*. Quatre mille actions sont émises à cette occasion, dont 50 % plus une appartiennent à Bourassa.

Bien que le premier numéro du journal soit imprimé à 30 000 exemplaires, le tirage moyen du *Devoir* se chiffre à 12 259 durant la première année. Il grimpe à 14 389 en 1920, puis à 20 112 en 1940, pour atteindre un sommet de 38 600 en 1960.

La Publicité, compagnie à responsabilité limitée, constituée par lettres-patentes fédérales : capital, 100 000 $: siège social, Montréal. 1910.
Collection Assemblée nationale

En comparaison, les principaux concurrents du *Devoir* affichent un tirage plus élevé.

	1913	1960	2009
Le Devoir	12 259 (1910)	38 600	40 000 en semaine 65 000 la fin de semaine
La Presse	121 085	285 787 (1962)	205 000 en semaine 275 000 la fin de semaine
Le Soleil	18 186	121 036	81 500 en semaine 112 455 la fin de semaine

Depuis 100 ans, la direction du *Devoir* a toujours conservé l'idéal d'un journal d'opinion qui soit indépendant. Cette liberté provient notamment des structures juridiques uniques mises en place par le fondateur. Elles garantissent au directeur et à ses successeurs une indépendance complète face aux pressions politiques ou financières.

Le "DEVOIR"
ses origines,
sa naissance,
son esprit

Discours prononcé par
M. Henri Bourassa,
directeur du "Devoir", le 3 février
1930

Henri Bourassa. **Le « Devoir » : ses origines, sa naissance, son esprit.** 1930. Collection Assemblée nationale

Le désir d'indépendance a toutefois un prix. Il a toujours été difficile de compter sur des revenus publicitaires, car Bourassa n'accepte pas d'ouvrir ses pages aux réclames de tout genre. Dès 1913, un important déficit frappe la société éditrice La Publicité Limitée qui, pour s'en sortir, se réorganise et devient l'Imprimerie populaire limitée.

Ce manque chronique de revenus est une constante dans l'histoire du *Devoir*. Pendant longtemps, sa survie est due aux nombreuses collectes de fonds au moyen notamment des Amis du *Devoir*, de la vente d'obligations et de la hausse du prix du journal. Hier comme aujourd'hui, ses employés font des sacrifices, car la direction ne peut leur offrir un salaire comparable à ceux des autres quotidiens. Ce n'est qu'en 1963 que, pour la première fois depuis sa fondation, le quotidien jouit temporairement d'une modeste rentabilité.

Les difficultés financières reviennent au cours des années 1980. La survie de l'entreprise est menacée, et une crise majeure oblige la transformation de la structure organisationnelle du journal en 1993. On crée alors une nouvelle société éditrice, *Le Devoir inc.*, qui permet d'ouvrir les portes à des investisseurs extérieurs. L'Imprimerie populaire limitée demeure toutefois l'actionnaire majoritaire, comme le souhaitait son fondateur, une condition essentielle au maintien de l'indépendance du quotidien.

LE DEVOIR

EXTRA

LA RELANCE

L'équipe

Des questions originelles

L'image

1910 1946 1950 1970 1980 1985 1993

PEAU NEUVE

Cahier « Extra : la relance ».
Le Devoir, 30 janvier 1993.
Collection Gilles Lesage

Ce renouvellement permet à la direction de trouver de nouveaux actionnaires pour injecter des capitaux dans l'entreprise. Parmi eux, on compte, entre autres, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, le Mouvement Desjardins, et ses propres employés. Depuis ce changement, *Le Devoir* a repris le chemin de la rentabilité et fête son centenaire au moment où, partout en Amérique du Nord et en Europe, de nombreux grands quotidiens sont en crise.

À la tête du *Devoir*

Depuis sa fondation en 1910, huit directeurs et un directeur intérimaire ont assuré la conduite du *Devoir*. Chacun à leur façon, ils ont rempli la mission définie par Henri Bourassa en fonction des défis de leur époque respective.

1. HENRI BOURASSA (1910-1932)

Dans *Le Devoir* du 10 janvier 1910, Bourassa écrit notamment :

« Comme les principes et les idées s'incarnent dans les hommes et se manifestent par les faits, nous prendrons les hommes et les faits corps à corps et nous les jugerons à la lumière de nos principes. *Le Devoir* appuiera les honnêtes gens et dénoncera les coquins. Dans la politique provinciale, nous combattons le gouvernement actuel, parce que nous y trouvons toutes les tendances mauvaises que nous voulons faire disparaître de la vie publique : la vénalité, l'insouciance, la lâcheté, l'esprit de parti avilissant et étroit. »

« Nous appuyons l'opposition, parce que nous y trouvons les tendances contraires : la probité, le courage, des principes fermes, une grande largeur de vues. Ces principes sont admirablement réunis dans la personnalité de son leader, Mathias Tellier. Le jour où ce groupe ne suivrait plus les inspirations qui le guident aujourd'hui, il nous trouverait sur sa route pour le combattre comme nous combattons les hommes au pouvoir [...]. »

« Pour assurer le triomphe des idées sur les appétits, du bien public sur l'esprit de parti, il n'y a qu'un moyen : réveiller dans le peuple, et surtout dans les classes dirigeantes, le sentiment du devoir public sous toutes ses formes : devoir religieux, devoir national, devoir civique. De là le titre de ce journal qui a étonné quelques personnes et fait sourire certains confrères. »

2. GEORGES PELLETIER (1932-1947)

Georges Pelletier travaille au *Devoir* dès sa fondation à titre de courriériste parlementaire à Ottawa. À partir de 1914, il devient secrétaire à la rédaction avant d'être nommé, en 1924, gérant administrateur. Il se révèle durant ces années l'un des collaborateurs de confiance d'Henri Bourassa, à qui d'ailleurs il succède en 1932, au poste de directeur.

Georges Pelletier, directeur du *Devoir* de 1932 à 1947.
Collection Archives *Le Devoir*

D'un style plutôt sobre, Georges Pelletier se situe généralement dans la continuité de Bourassa sur le plan des idées et de la conduite du quotidien. Au déclenchement de la guerre, en 1939, il demande au gouvernement du Canada, comme son prédécesseur, de s'occuper « d'abord de ses intérêts et de son avenir » grâce à une véritable « politique canadienne ».

Henri Bourassa en compagnie de Georges Pelletier.
Photographie tirée du livre : A. Roy Petrie. **Henri Bourassa.** Montréal : Lidec, 1981, p. 34.

La question incontournable de l'effort de guerre du Canada préoccupe beaucoup Georges Pelletier. Opposé à une participation à outrance, *Le Devoir* est près des milieux nationalistes et prend parti contre la conscription vue comme une menace de destruction pour le pays. Son directeur doit cependant éviter des positions trop tranchées qui, dans un contexte de censure, pourraient menacer le journal de fermeture.

Dans ce contexte difficile, *Le Devoir* demeure indépendant des hommes politiques et des partis. Il n'hésite pas à rappeler leurs promesses passées au regard des actes qu'ils posent au nom de l'effort de guerre.

De 1921 à 1944, Pelletier est également professeur de journalisme à l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal. Il dirige *Le Devoir* jusqu'à son décès, le 20 janvier 1947.

3. GÉRARD FILION (1947-1963)

Auparavant directeur de l'hebdomadaire agricole *La Terre de chez nous*, Gérard Filion prend la relève de Georges Pelletier. Il donne un nouveau souffle au quotidien en nommant André Laurendeau rédacteur en chef et en engageant plusieurs autres journalistes, dont Pierre Laporte.

Gérard Filion, directeur du *Devoir* de 1947 à 1963. Collection Archives *Le Devoir*

En avril 1947, Gérard Filion écrit que son ambition est de faire du *Devoir* « un guide d'action pratique, un étendard de conquête » pour les Canadiens français. De très grandes difficultés se dressent toutefois devant lui.

Gérard Filion hérite, entre autres, d'une situation financière très grave à son arrivée. Il doit renouveler les presses de l'imprimerie, rajeunir les services administratifs et le personnel de la rédaction. Pour y arriver, il hausse le prix du journal, émet des obligations et reçoit l'appui monétaire de syndicats et d'autres groupes. Un autre changement notable survient en 1953 quand *Le Devoir* devient un quotidien du matin. À cette époque, une majorité de quotidiens cessent ainsi d'être publiés en après-midi.

Gérard Filion. **Positions,** 1947. Collection Assemblée nationale

Les difficultés du *Devoir* sont aggravées par son entrée en lutte contre le premier ministre Maurice Duplessis qui, au cours des années 1950, se trouve au zénith de sa puissance. *Le Devoir* est pour ainsi dire le seul quotidien du Québec qui s'oppose au gouvernement de l'Union nationale, une situation qui ne facilite pas du tout la tâche de Filion.

Malgré tout, des campagnes de souscription organisées par les Amis du *Devoir* permettent de maintenir le quotidien à flot. Il redevient rentable en 1958 et affiche des profits de 300 000 $ cinq ans plus tard.

Gérard Filion est quant à lui nommé en 1961 coprésident de la Commission d'enquête sur l'éducation (Commission Parent). Il quitte la direction du *Devoir* en janvier 1963.

4. CLAUDE RYAN (1964-1978)

Claude Ryan devient l'unique directeur du *Devoir* le 1er mai 1964 après en avoir partagé la gouverne avec Paul Sauriol et André Laurendeau pendant plus d'un an. Ryan a précédemment été secrétaire de la section de langue française de *L'Action catholique canadienne* de 1945 à 1962, année où il s'est joint à l'équipe du *Devoir* en tant qu'éditorialiste.

Claude Ryan, directeur du *Devoir* de 1964 à 1978.
Collection Archives *Le Devoir*

Ryan réaffirme en 1970 la « radicale indépendance » du *Devoir* envers les « pouvoirs établis, anciens et nouveaux ». Ce journal doit être « un témoin honnête, impartial, articulé, libre et responsable, de la vie qui se fait au jour le jour dans notre milieu et dans le monde ».

Homme de rigueur et de conviction, Ryan exerce un contrôle serré sur le journal et la politique rédactionnelle. Il a une influence certaine dans le domaine politique, bien que ses prises de position s'opposent généralement à celles des milieux nationalistes. En effet, Ryan rejette l'hypothèse de l'indépendance du Québec, qui émane du remue-ménage de la Révolution tranquille, considérant que ce n'est pas la meilleure voie d'avenir. Il appuie toutefois l'élection du Parti québécois en 1976 car, juge-t-il, les libéraux de Robert Bourassa ont besoin de « réviser en profondeur leur leadership ».

Les années 1960 sont une période de relative santé financière pour le journal. En 1967, la direction décide d'abandonner sa division d'imprimerie et donne à contrat l'impression du *Devoir*. L'arrivée sur le marché du quotidien souverainiste *Le Jour,* en 1974, déstabilise cependant l'équilibre budgétaire de l'entreprise.

Claude Ryan à son bureau vers le milieu des années 1970. Photographe : Bernard Lauzé. Collection Archives *Le Devoir*

Ryan quitte ses fonctions le 11 janvier 1978 pour devenir chef du Parti libéral du Québec. Puis, il agit comme chef de l'opposition à Québec de 1979 à 1982. Il demeure en politique jusqu'en septembre 1994.

5. MICHEL ROY (1978-1981)

Michel Roy, journaliste au *Devoir* depuis 1958, devient directeur intérimaire au départ de Ryan.

Au cours de ces années, il tente de profiter de grèves simultanées à *La Presse* et au *Soleil* pour accroître la part du marché du *Devoir.*

Michel Roy, directeur intérimaire du *Devoir* de 1978 à 1981. Photographe : Alain Renaud. Collection Archives *Le Devoir*

À l'interne, *Le Devoir* vit une période de tiraillements entre le syndicat des journalistes et le conseil d'administration quant à la succession de Claude Ryan. On craint en effet que le futur directeur soit, comme Ryan, près du Parti libéral, ce qui menacerait à coup sûr, croit-on, l'indépendance du quotidien, une valeur cardinale depuis 1910.

Le symbole de cette division apparaît clairement au cours du débat référendaire de 1980 : dans l'édition du 12 mai, la page éditoriale est séparée en quatre, situation jamais vue auparavant. Roy s'y prononce en faveur du Non, tandis que les trois autres éditorialistes optent plutôt pour le Oui.

Roy demeure au *Devoir* jusqu'en 1982, année où il accepte un poste au quotidien *La Presse*. Il devient par la suite ambassadeur du Canada en Tunisie.

6. JEAN-LOUIS ROY (1981-1986)

Natif du Lac-Saint-Jean, Jean-Louis Roy est professeur d'histoire à l'Université McGill avant d'être nommé directeur du *Devoir*, le 10 janvier 1981. Il entreprend la réorganisation du journal dans le but de lui donner un nouvel élan. Durant son mandat, la salle de rédaction fait le passage à l'informatique, en 1983. Les pratiques administratives sont revues, tandis que du côté du contenu, on publie à partir de 1982 un cahier économique hebdomadaire.

Jean-Louis Roy, directeur du *Devoir* de 1981 à 1986.
Photographe : Jacques Grenier. Collection Archives *Le Devoir*

La conjoncture économique difficile complique toutefois la tâche du directeur en entraînant des déficits répétés et une baisse constante du tirage. Celui-ci passe de 39 000 exemplaires en 1981 à 32 000 quatre ans plus tard. Dans ce contexte difficile, Jean-Louis Roy quitte son poste en janvier 1986, alors qu'il accepte la fonction de délégué général du Québec à Paris.

7. BENOÎT LAUZIÈRE (1986-1990)

Le 3 juillet 1986, Benoît Lauzière, issu du milieu de l'enseignement collégial, accède à la direction. Durant son mandat, Lauzière poursuit l'élan donné par son prédécesseur aux pages économiques du *Devoir*. Il est cependant contraint de démissionner en juin 1990 devant les difficultés financières qui ne cessent de s'aggraver.

Benoît Lauzière, directeur du *Devoir* de 1986 à 1990.
Photographe : Jacques Nadeau. Collection Archives *Le Devoir*

8. LISE BISSONNETTE (1990-1998)

Lise Bissonnette, directrice du *Devoir* de 1990 à 1998.
Photographe : Jacques Grenier.
Collection Archives *Le Devoir*

Lise Bissonnette, qui a travaillé au *Devoir* de 1974 à 1986, devient la première femme de l'histoire du quotidien à accéder à la direction, le 12 juin 1990. Elle s'attaque à la relance du journal dont la situation financière est extrêmement précaire. Un audacieux plan de redressement, élaboré à l'origine par les employés du *Devoir*, est mis en oeuvre et orchestré par Bissonnette.

On transforme d'abord le contenu et la présentation du journal, une initiative qui vaut par la suite au *Devoir* de décrocher plusieurs prix mondiaux. Puis, la restructuration de l'ensemble de la production du journal force le déménagement sur la rue Bleury. Ensuite, du côté des finances, Lise Bissonnette doit prouver aux investisseurs que *Le Devoir* est viable pour obtenir d'eux de nouveaux fonds.

Au début de 1993, on transforme les structures organisationnelles du *Devoir* qui sont en vigueur depuis 1910. Un droit de gestion est accordé aux investisseurs sur les plans budgétaire et financier, sans droit de regard cependant sur les activités journalistiques. Grâce à ce changement, plusieurs institutions et entreprises deviennent actionnaires, tout comme les employés, ce qui contribue à la sauvegarde de l'entreprise. En outre, dans ce nouveau montage, L'Imprimerie populaire conserve toujours la majorité des actions.

Malgré ces efforts, une grave crise financière éclate en août 1993 et conduit à la suspension temporaire de la publication. Ce n'est qu'au prix de nouveaux investissements et d'importantes concessions syndicales que *Le Devoir* refait surface. Toutefois, dans les années suivantes, les nouvelles bases de l'entreprise permettent de stabiliser sa situation financière, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Durant son mandat, Lise Bissonnette s'emploie aussi à ce que *Le Devoir* redevienne un journal d'opinions marquées qui participe activement aux réflexions sur l'avenir du Québec. À cet effet, *Le Devoir* se distingue par une position éditoriale ouvertement nationaliste. Le journal se prononce en faveur du Non lors du référendum sur l'entente de Charlottetown en 1992. En 1995, il est le seul quotidien au Canada à appuyer le projet de souveraineté du Québec.

Le Devoir entre résolument dans l'ère Internet lors de l'inauguration de son site, en 1997. Lise Bissonnette quitte le journal, le 5 août 1998, pour devenir présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec.

9. BERNARD DESCÔTEAUX (1999-)

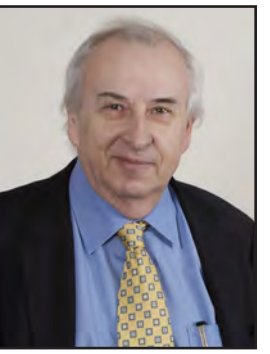

Bernard Descôteaux,
directeur du *Devoir* depuis 1999.
Photographe : Marie-Hélène Tremblay.
Collection Archives *Le Devoir*

Bernard Descôteaux travaille au *Devoir* depuis 1974. Il occupe la fonction de rédacteur en chef depuis 1990, alors qu'il est nommé directeur. À l'aube d'un nouveau siècle, il dirige un journal libre, conscient de son rôle et de son lectorat. Celui-ci, en retour, a permis au *Devoir* de traverser toutes les tempêtes grâce à sa fidélité. Bien que le tirage du *Devoir* demeure modeste par rapport à celui des concurrents, Bernard Descôteaux contribue, avec d'autres facteurs, à dégager des surplus budgétaires depuis 2004.

Depuis la fondation du journal, une centaine d'années se sont écoulées. « Lancé par quelques-uns des meilleurs journalistes du début du siècle dernier, écrit Bernard Descôteaux en 2010, *Le Devoir* est toujours aussi présent, et tout aussi résolu à informer et à animer un sain débat public sur les grands enjeux de notre société. »

Pour le directeur actuel, les défis du XXIe siècle sont imposants. Dans un contexte de mutation de la presse écrite et de l'information virtuelle, *Le Devoir* demeure une entreprise indépendante et de petite taille. Malgré son succès, elle demeure fragile financièrement.

« Si avoir 100 ans est un accomplissement, ne pensons surtout pas trouver là une assurance de pérennité », a affirmé Bernard Descôteaux lors des célébrations entourant le centième anniversaire du journal.

Des journalistes aussi députés

Le journalisme et la politique entretiennent des liens étroits, et il n'est pas rare que des journalistes fassent de la politique active au cours de leur carrière. Ainsi, quelques artisans du *Devoir* ont également été députés à l'Assemblée nationale.

Henri Bourassa (1868-1952) a mené une carrière politique aux niveaux municipal, provincial et fédéral. Défait aux élections partielles provinciales du 4 novembre 1907, il a été élu député sous la bannière de la Ligue nationaliste à l'Assemblée législative dans Saint-Hyacinthe et dans Montréal no 2 en 1908. Il a démissionné du siège de Montréal no 2 en 1909 et ne s'est pas représenté dans Saint-Hyacinthe en 1912. Il est redevenu député fédéral entre 1925 et 1935.

André Laurendeau (1912-1968) a été élu député du Bloc populaire dans Montréal-Laurier en 1944 et a démissionné comme chef de l'aile québécoise et comme membre de ce parti le 6 juillet 1947. Il ne s'est pas représenté en 1948. Au *Devoir*, André Laurendeau a agi comme éditorialiste et rédacteur en chef adjoint de 1947 à 1957 et rédacteur en chef de 1957 jusqu'à sa mort, en 1968. Farouche critique du régime Duplessis, dont il a dénoncé plusieurs mesures, Laurendeau a publié les premières lettres de Jean-Paul Desbiens (qu'il a surnommé le Frère Untel) et a été l'un des penseurs d'un nouveau nationalisme canadien-français, plus représentatif de son époque, et précurseur de la Révolution tranquille. Enfin, il a coprésidé la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton), de 1963 à 1968.

Pierre Laporte (1921-1970) a travaillé comme journaliste et correspondant parlementaire au *Devoir* de 1945 à 1961. De par ses fonctions, il avait une connaissance approfondie de la scène politique québécoise et a été très critique envers le gouvernement Duplessis. Il a publié dans *Le Devoir,* en 1958, une série de textes dévoilant des transactions frauduleuses lors de la vente du réseau de distribution de gaz naturel par Hydro-Québec. C'est ce qu'on a appelé le scandale du gaz naturel. En 1961, Jean Lesage a convaincu Pierre Laporte de faire le saut en politique provinciale : il a été élu député libéral de Chambly lors de l'élection partielle du 14 décembre 1961, puis réélu en 1962, en 1966 et en 1970. Dans les cabinets Lesage et Bourassa, il a dirigé plusieurs ministères, dont celui du Travail et de la Main-d'œuvre à partir du 12 mai 1970 jusqu'à son décès à la suite de son enlèvement par le Front de libération du Québec, le 10 octobre 1970. On a découvert son corps dans un véhicule à l'aéroport de Saint-Hubert, une semaine plus tard.

Claude Ryan (1925-2004) a été éditorialiste au *Devoir* de 1962 à 1978 et directeur de ce journal de 1964 à 1978. Sous sa gouverne, *Le Devoir* a été l'un des rares journaux à faire preuve de modération envers les felquistes lors de la Crise d'octobre, en 1970. Ainsi, Claude Ryan s'est prononcé, entre autres, contre la Loi sur les mesures de guerre, les trouvant exagérées, et invitant le premier ministre Bourassa à faire preuve de prudence face à la ligne dure employée par le gouvernement fédéral de Pierre Elliott Trudeau. Aux élections provinciales de 1976, il a donné l'appui du *Devoir* au Parti québécois, qu'il estimait « le plus apte à procurer au Québec le leadership dont il [avait] besoin ». Claude Ryan a quitté *Le Devoir* en 1978 afin de poursuivre une carrière politique avec le Parti libéral du Québec. Chef de ce parti de 1978 à 1982, il a agi comme député d'Argenteuil de 1979 à 1994. Dans les cabinets de Robert Bourassa et Daniel Johnson (fils), il a notamment été ministre de l'Éducation, de la Sécurité publique et des Affaires municipales.

Jean-Pierre Charbonneau (1950-) a travaillé comme chroniqueur des affaires criminelles et policières au *Devoir* de 1971 à 1976. Spécialiste du monde interlope montréalais, il a publié plusieurs articles sur la mafia italienne et sur la police de Montréal, et il a couvert les audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO). Le 1er mai 1973, un attentat a été perpétré contre lui dans la salle de rédaction du *Devoir* par Antonio Mucci, un membre de la mafia montréalaise. Atteint par une balle à l'avant-bras, Jean-Pierre Charbonneau a vu sa main gauche paralysée durant quelques mois. Pour assurer sa sécurité, il a demandé un permis de port d'arme et s'est ensuite déplacé avec un fusil de calibre 38 durant les trois années suivantes. En 1975, il a publié le livre *La filière canadienne*, qui porte sur le crime organisé. Un an plus tard, Jean-Pierre Charbonneau a fait le saut en politique et a été élu député du Parti québécois dans Verchères, fonction qu'il a assumée jusqu'en 1989. Il a fait un retour en politique en 1994 en tant que député du Parti québécois dans Borduas, jusqu'à sa démission en 2006. Durant ses années en politique, Jean-Pierre Charbonneau a notamment agi comme président de l'Assemblée nationale, de 1996 à 2002.

Parmi les autres politiciens québécois qui ont collaboré au *Devoir* durant leur carrière, notons Antoine Rivard (député de l'Union nationale dans Montmagny de 1948 à 1960), Louis O'Neill (député péquiste de Chauveau de 1976 à 1981) et Lise Payette (députée péquiste de Dorion de 1976 à 1981, actuellement chroniqueuse au *Devoir*). Marcel Masse (député unioniste de Montcalm de 1966 à 1973) et Gil Rémillard (député libéral de Jean-Talon de 1985 à 1994), quant à eux, ont siégé au conseil d'administration du journal.

Les correspondants parlementaires du *Devoir*, une présence marquante au Parlement du Québec

À l'ouverture de la deuxième session de la 12e législature, le 15 mars 1910, la Tribune de la presse du Parlement de Québec, qui a fêté ses 38 années d'existence officielle l'automne précédent, compte un nouveau membre, Donat Fortin. Il représente *Le Devoir*, fondé quelques semaines plus tôt. Désormais, chaque session, *Le Devoir* enverra un ou des journalistes dans la capitale pour couvrir les activités des députés, des ministres, des dirigeants politiques et de leurs partis.

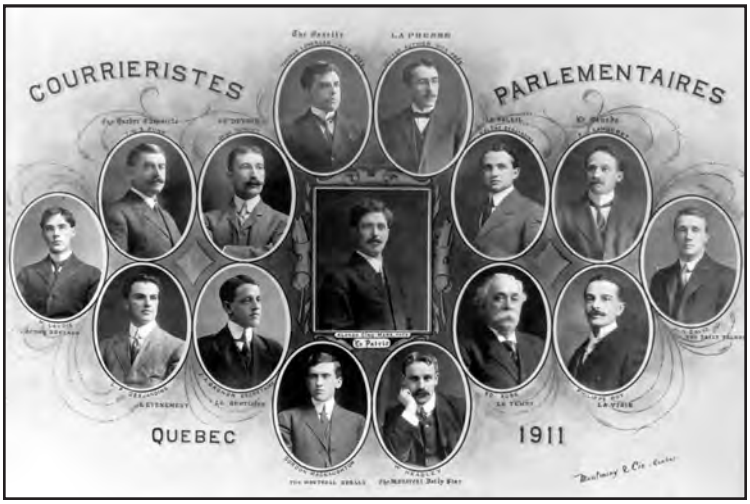

Les courriéristes parlementaires, 1911. Collection Assemblée nationale

Fortin est le premier d'une longue lignée de journalistes : en fait, près d'une quarantaine de personnes ont alimenté la chronique parlementaire du *Devoir* depuis sa fondation. Parmi eux, la première femme est Évelyne Dumas (Gagnon), entrée en fonction en 1962. Pour sa part, Gilles Lesage est le correspondant ayant mené la plus longue carrière, soit 26 années de journalisme parlementaire. Cela est remarquable si l'on songe que la moyenne se situe autour de cinq ans. Le séjour le plus court, mais combien marquant, est certainement celui de Guy Lamarche, jeune journaliste venu remplacer Pierre Laporte en 1958, à l'époque du scandale à la Corporation du gaz naturel de Québec. Ainsi, Duplessis reçoit habituellement les journalistes dans son bureau. Lamarche s'y présente pour la première fois. Le premier ministre le fait expulser par son chauffeur lorsqu'il constate qu'il représente *Le Devoir*.

Membres de la Galerie de la presse parlementaire, 1951.
Collection Assemblée nationale

Édifice André-Laurendeau. Collection Assemblée nationale

Outre les journalistes évoqués et les deux correspondants parlementaires du *Devoir* actuellement en poste à Québec, Robert Dutrisac et Antoine Robitaille, les noms les plus connus sont ceux de Jean-Baptiste Dumont, Georges Pelletier, Louis Dupire, Marcel Thivierge, Michel Roy, Gérald LeBlanc, Michel Venne et Bernard Descôteaux, l'actuel directeur. André Laurendeau, bien que son nom désigne l'édifice où logent les représentants des médias au Parlement, n'a jamais été membre de la Tribune.

Le Devoir est un témoin du Parlement québécois depuis cent ans grâce à des hommes et des femmes dont le professionnalisme a marqué le métier. Chacun avait son style et ses convictions. Plusieurs ont proposé des analyses critiques de l'action des gouvernements, tous ont utilisé une langue de qualité, et enfin certains se sont même distingués par leur combativité et leur liberté d'esprit.

Ces membres de la Tribune de la presse du Parlement de Québec, reconnue officiellement en 1871, ont été avec leurs collègues des autres médias, les « yeux et les oreilles » de la nation québécoise. Ils ont perpétué la longue tradition du journalisme parlementaire qui existe depuis les premiers jours de nos institutions.

Féminisme et droit de vote : non à la « femme-homme » ! – *Le Devoir* et la question des femmes

Pour Henri Bourassa, le rôle social de la femme se limite à celui d'épouse et de mère ou à celui de religieuse dévouée à un grand idéal. Orphelin de mère, élevé par sa tante, plus tard veuf et père d'une nombreuse famille monoparentale, il considère que la femme doit être le pilier du foyer et la gardienne des valeurs traditionnelles et familiales. L'homme public et le journaliste qu'il est associe

donc l'émancipation de la femme à un déclin de la moralité publique. Il partage pleinement les préjugés de son époque sur le féminisme et condamne les viragos aux cheveux courts et aux allures « modernes ». Ses idées rejoignent celles exprimées à l'époque tant par les membres du clergé catholique au Québec que par les élites conservatrices au Canada anglais.

Pendant les années 1910, *Le Devoir* mène une véritable croisade contre les suffragettes et condamne les gestes d'éclat des féministes britanniques et américaines. Son opposition au droit de vote des femmes au niveau fédéral est sans appel. Selon Henri Bourassa, la politique avilira la femme et la dépouillera de son influence bénéfique et réelle, la jetant dans une arène où elle n'a pas sa place. D'après lui, l'émancipation politique amènera les femmes vers une égalité des droits civils, économiques et professionnels et leur ouvrira éventuellement le marché du travail. Le féminisme brisera aussi, selon lui, les liens sacrés et inviolables du mariage religieux et entraînera le divorce. Il s'en désole comme d'une fin annoncée de la famille chrétienne et de la société canadienne-française.

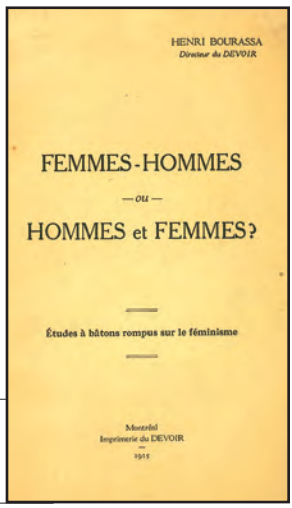

Henri Bourassa. *Femmes-hommes ou hommes et femmes? Études à bâtons rompus sur le féminisme.* 1925. Collection Assemblée nationale

À la Chambre des communes, où il redevient député en 1925, il s'insurge contre les lois qui libéralisent le divorce au Canada. Il publie à cette époque, dans des brochures, des textes virulents déjà parus dans *Le Devoir* sous forme de billets et d'éditoriaux : *Divorce et mariage* et *Femmes-hommes ou hommes et femmes, études à bâtons rompus sur le féminisme*, où il exprime son opposition radicale à cette évolution.

Son conservatisme et son antiféminisme ne font cependant pas de lui un misogyne. À l'Assemblée législative en 1909, il se lève pour critiquer les salaires de misère et les pensions de famine que le Département de l'Instruction publique réserve aux institutrices. Au *Devoir*, dès 1910, il embauche sa cousine, Henriette Dessaulles, comme rédactrice d'une chronique « féminine ». Il est vrai qu'elle est veuve et soutien de famille, mais c'est au *Devoir* que, sous le pseudonyme de « Fadette », elle devient l'une des premières femmes journalistes au Québec.

Le Devoir et le Bloc populaire

En avril 1942, le plébiscite fédéral sur le service militaire obligatoire outre-mer divise profondément les deux Canadas qui votent nettement dans des directions opposées. Le gouvernement libéral de Mackenzie King demande alors aux citoyens de tout le Canada de le délier de la promesse faite en 1939 aux seuls Québécois de ne jamais imposer la conscription outre-mer. Ce débat rappelle la crise de 1917, au cours de laquelle Henri Bourassa avait soutenu Wilfrid Laurier dans son opposition au gouvernement d'union de Robert Borden, qui avait imposé la conscription.

Jean Drapeau, Henri Bourassa et Georges Pelletier lors d'un rassemblement pour dénoncer l'impérialisme britannique, 1942.
Photographie tirée du livre : A. Roy Petrie. *Henri Bourassa*. Montréal : Lidec, 1981, p. 58.

À la Chambre des communes, onze députés du Québec expriment leur dissidence envers le gouvernement King auquel on reproche de céder aux pressions des milieux impérialistes du Canada anglais. Une forte opposition se lève au Québec ainsi que dans les régions francophones du Canada, et elle se réunit sous la bannière de la Ligue pour la défense du Canada. *Le Devoir*, fidèle à la pensée d'Henri Bourassa, appuie l'action de la Ligue. En septembre 1942, ce mouvement, né à l'occasion de la campagne référendaire d'avril, se constitue en parti politique sous le nom de Bloc populaire canadien, avec, à sa tête, le député fédéral de Beauharnois, Maxime Raymond. Le Bloc se donne aussi un chef sur la scène québécoise pour lutter contre les « vieux partis » : il s'agit d'un jeune intellectuel dynamique, André Laurendeau.

Alors âgé de 74 ans, Henri Bourassa sort de sa retraite pour soutenir l'action du Bloc populaire. « Bourassa prêche la discorde », accusent les chefs libéraux. « Il réclame au contraire la justice et la concorde », réplique-t-on dans *Le Devoir*. Aux élections québécoises de 1944, le Bloc présente un programme nationaliste, encore teinté de traditionalisme, mais mène une campagne moderne, démocratique,

axée sur le débat des idées et sur la promotion de l'éducation. Laurendeau, entouré de Bourassa et de Raymond, réunit à Montréal des dizaines de milliers de personnes. Le Bloc présente des candidats comme le syndicaliste Michel Chartrand et deux futurs maires de Montréal : Jean Drapeau et Sarto Fournier.

Bourassa se moque de ceux qui prétendent que le Bloc entraîne le Canada dans la guerre civile. C'est un refrain, dit-il, qu'on lui servait déjà en 1899 quand il défendait, presque seul, l'indépendance du Canada. Il voit en Laurendeau un homme d'avenir qui a l'étoffe d'un chef d'État. En 1944, le Bloc fait élire quatre députés à Québec alors que Maurice Duplessis reprend le pouvoir contre les libéraux d'Adélard Godbout. Avec la fin de la guerre, le Bloc populaire, parti nationaliste et anti-conscriptioniste, perd une partie de sa raison d'être. À Ottawa, il ne conserve que deux sièges après les élections de 1945.

Marginalisé par l'ascension de l'Union nationale et par le contexte socio-économique de l'après-guerre, le Bloc populaire disparaît de la scène politique en 1948, non sans avoir marqué profondément les idéologies et influencé toute la classe politique. Laurendeau devient journaliste au *Devoir* et sera une figure marquante de la Révolution tranquille.

Le Devoir et la grève de l'amiante

Les mineurs de la Canadian Johns-Manville d'Asbestos déclenchent une grève le 13 février 1949, suivis par ceux de la mine de Thetford Mines. Cinq mille travailleurs de l'amiante, affiliés à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, exigent de leurs employeurs – trois entreprises américaines – l'élimination de la poussière d'amiante dans les usines, des augmentations de salaire et la retenue à la source des cotisations syndicales. Le conflit durera plus de quatre mois.

Le premier ministre Maurice Duplessis ne tarde pas à déclarer la « grève de l'amiante » illégale, ce qui permet à la partie patronale d'engager des briseurs de grève. Partout au Québec, un vaste mouvement populaire d'appui aux mineurs prend forme. Dans *Le Devoir*, on peut lire que M^{gr} Joseph Charbonneau lance « un vibrant appel en faveur des familles éprouvées par la grève », convaincu qu'il est du devoir de l'Église d'appuyer la classe ouvrière.

La situation s'envenime. Au matin du 6 mai, la police provinciale est dépêchée dans la ville d'Asbestos et se livre à une répression brutale. « La matraque entre en action », titre *Le Devoir*.

Gérard Filion, André Laurendeau et Paul Sauriol rédigent d'autres articles favorables à la cause des grévistes. Des textes résolument engagés socialement, tels que « Grève illégale », « Silicose illégale » (29 mars 1949), « Grève illégale, grève juste » (26 avril 1949) ou encore « A-t-on perdu la tête à Québec ? » (15 mai 1949) rapportent les injustices auxquelles font face les mineurs et dénoncent à la fois le manque de sensibilité du gouvernement unioniste et des patrons.

La grève prend fin le 1er juillet 1949. La compagnie reconnaît le syndicat et accorde une augmentation de 10 cents l'heure à ses employés. Par gratitude, les mineurs de la Canadian Johns-Manville votent, à l'unanimité et sous un tonnerre d'applaudissements, une résolution de félicitations à l'adresse du *Devoir* « pour l'appui que ce journal ne leur a pas ménagé pendant la grève ».

Le Devoir et l'enquête sur la moralité publique à Montréal

En 1948, le directeur du service de la moralité à Montréal, Pacifique (Pax) Plante, est démis de ses fonctions par le directeur de police, Albert Langlois. Avocat de formation, Pax Plante avait compris que les policiers et l'administration municipale toléraient la prostitution et le crime organisé. Il se confie d'abord à Gérard Filion, directeur du *Devoir*. Plus tard, du 28 novembre 1949 au 18 février 1950, une série d'articles intitulés « Montréal, sous le règne de la pègre » seront rédigés par Plante, en collaboration avec Gérard Pelletier, publiés dans *Le Devoir* et, par la suite, dans un livre. Dans un article, le quotidien rapporte :

« À la suite des articles de Me Pax Plante et de la campagne du journal *Le Devoir*, devant l'attitude inexplicable des autorités municipales, un groupe de 4 citoyens, représentant toutes les classes et les différents milieux de la société montréalaise et appartenant à quelque 35 mouvements et associations, s'est constitué en Comité de moralité publique des citoyens de Montréal. » (*Le Devoir,* 30 mars 1950)

Ce groupe de pression, fondé le 19 mars 1950, obtient la création d'une commission d'enquête sur l'administration de la police de Montréal, en vertu de la Loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales. L'enquête judiciaire à la Cour supérieure débute le 11 septembre 1950, sous la présidence du juge François Caron. Ce sont les avocats Pacifique Plante et Jean Drapeau qui agissent comme procureurs. Puis, les dirigeants du Comité de moralité publique fondent, le 17 janvier 1951, la Ligue d'action civique. Parrainé par *Le Devoir,* ce mouvement d'éducation civique

et politique est voué notamment à rétablir l'honnêteté et l'intégrité dans l'administration publique montréalaise.

Dans le jugement rendu par le juge Caron, le 8 octobre 1954, les directeurs de la police Fernand Dufresne et Albert Langlois ainsi que 18 fonctionnaires municipaux sont reconnus coupables de malversation, d'abus de confiance et d'avoir favorisé le crime organisé. Cette affaire de mœurs marquera également l'entrée de Jean Drapeau en politique municipale. Quant au maire Camillien Houde, éclaboussé par le scandale, il décidera de ne pas se représenter aux élections du 25 octobre 1954 : Drapeau lui succédera.

Le scandale du gaz naturel

C'est en 1955 que le gouvernement unioniste choisit de vendre au secteur privé le réseau gazier d'Hydro-Québec. Le 7 mars 1957, un arrêté ministériel fixe les conditions de vente du réseau à une nouvelle corporation. Les titres sont officiellement mis en vente le 25 avril 1957. Or, par une fuite, des journalistes du *Devoir* apprennent que des hommes politiques ont acheté, entre le 7 mars 1957 et le 25 avril 1957, des actions de la nouvelle Corporation de gaz naturel.

LE DEVOIR

LE DEVOIR ACCUSE!

SCANDALE A LA CORPORATION DE GAZ NATUREL DE QUEBEC

La France aurait bientôt sa bombe atomique

Une du *Devoir* au moment du scandale du gaz naturel, 1958.
Collection Archives *Le Devoir*

L'enquête de l'équipe du *Devoir* est publiée en juin 1958. Dès lors, le scandale éclate. Le reportage en cinq articles met en cause sept ministres du gouvernement de l'Union nationale qui ont profité de leur poste au sein du gouvernement unioniste pour réaliser d'importants profits lors de la privatisation de la Corporation de gaz naturel d'Hydro-Québec, en 1957. En effet, après la vente du réseau gazier d'Hydro-Québec à la Corporation, le prix de l'action de cette dernière est monté en flèche, ce qui a permis aux personnes impliquées de réaliser d'importants profits.

Cette enquête a sérieusement ébranlé le premier ministre Duplessis. Le 5 octobre 1960, le gouvernement libéral de Jean Lesage nomme une commission royale d'enquête, présidée par le juge Élie Salvas, pour faire la lumière sur les allégations de corruption et de favoritisme sous le gouvernement de l'Union nationale entre 1944 et 1960. L'enquête s'attarde notamment à l'affaire du gaz naturel et aux politiques d'achat du gouvernement. Finalement, le rapport incrimine plusieurs personnalités unionistes de l'époque, leur reprochant un comportement contraire à « la morale et [à] l'ordre public ».

Conclusion

Le Devoir célèbre donc cette année le centième anniversaire de sa fondation. Depuis 1910, ce quotidien a été un témoin unique de la vie politique québécoise. Ses artisans ont contribué, en rapportant l'actualité politique et en l'analysant, à informer et à éclairer les lecteurs du journal. *Le Devoir* a mené plusieurs combats marquants au Québec et ses directeurs ont toujours su garder l'esprit du fondateur, ce qui a permis de publier un journal de qualité et, surtout, indépendant de toute pression extérieure. Après cent ans d'existence, *Le Devoir* est toujours pertinent. L'Assemblée nationale souhaite, par cette exposition, rendre hommage à ceux et celles qui ont contribué au succès de ce quotidien depuis sa fondation.

Le Devoir 1910-2010 : bibliographie

1. **Faits et articles : index général du journal «Le Devoir» pour les mois de janvier-juin 1931.** Montréal: l'Imprimerie populaire ltée, 1931. 49 p.

2. **Faits et articles : index général du journal «Le Devoir» pour les mois de juillet-décembre 1931.** Montréal: l'Imprimerie populaire ltée, 1932. 78 p.

3. Allard, Michel; Baillargeon, Normand. **L'éducation : quelques jalons, 1910-1964.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 255-278. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

4. Allen, Patrick. **La pensée de Henri Bourassa.** Montréal: L'Action nationale, 1954. 244 p.

5. Anctil, Pierre. ***Le Devoir,* les Juifs et l'immigration : de Bourassa à Laurendeau.** Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1988. 172 p.

6. Angers, François-Albert; Boisvert, Aurélien. **L'égarement du «DEVOIR».** Montréal: Éditions du Franc-Canada, 1986. 105 p.

7. Baillargeon, Normand; Pichette, Jean. **Modernité et critique musicale, 1910-1961.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 237-253. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

8. Beauregard, Claude. **Les relations entre Le Devoir et les censeurs de la presse pendant la seconde guerre mondiale.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 289-297.

9. Bergevin, André; Nish, Cameron; Bourassa, Anne. **Henri Bourassa.** Montréal: Éditions de l'Action nationale, 1966. 150 p.

10. Bernard, André. **Les élections provinciales, 1912-1994.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 313-329. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

11. Bernier, Raynald. **Le Devoir et l'ordre du jour de la classe politique.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec,

12. Bissonnette, Lise. **Le choc du changement.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 21-25.

13. Bissonnette, Lise. **Le Devoir, un héritage.** *Le Devoir.* (24 setpembre 1990), p. A8.

14. Bissonnette, Lise. **Le Devoir, un projet.** *Le Devoir.* (25 setpembre 1990), p. A8.

15. Bissonnette, Lise. **Post-scriptum.** *Le Devoir.* (6 août 1998), p. A8.

16. Bissonnette, Lise. **Toujours la passion du présent.** Montréal: Boréal, 1998. 277 p. (Collection Papiers collés).

17. Bourassa, Henri. **Le 5e anniversaire du «Devoir» : compte rendu de la grande manifestation du 14 janvier 1915 : allocutions et discours de MM. J.-N. Cabana, G.-N. Ducharme, Armand Lavergne, le docteur J.-B. Prince et Henri Bourassa.** Montréal: Imprimé au «Devoir», 1915. 75 p.

18. Bourassa, Henri. **Avant le combat.** *Le Devoir.* (10 janvier 1910), p. 1.

19. Bourassa, Henri. ***Le Devoir,* son origine, son passé, son avenir : discours de M. Henri Bourassa au Monument national le 14 janvier 1915.** Québec: s. n., 1915. 53 p. http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2009/12/183846.pdf

20. Bourassa, Henri. ***Le Devoir* : ses origines, sa naissance, son esprit : discours prononcé par M. Henri Bourassa, directeur du Devoir , le 3 février 1930.** Québec: s. n., 1930. 33 p. http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2009/12/183354.pdf

21. Bourassa, Henri. **Le *Devoir* et la guerre : le conflit des races.** Montréal: Imprimerie du Devoir, 1916. 45 p.

22. Cardinal, Mario. **Pourquoi j'ai fondé *Le Devoir* : Henri Bourassa et son temps.** Montréal Libre Expression, 2010. 208 p.

23. Char, Antoine. **L'international, un devoir au quotidien depuis 1910.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 149-162. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110)

24. Charron, Jean. **Le Devoir et la crise du journalisme d'information.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 325-331.

25. Chartrand, Luc. **Une femme au front.** *L'Actualité.* Vol. 15, no 12 (août 1990), p. 71-75.

26. Clavette, Suzanne; Comeau, Robert. **Grandeur et misère d'un antiduplessisme de 1947 à 1959.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 345-373. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

27. Comeau, Paul-André. **L'isolationnisme du quotidien Le Devoir durant la seconde guerre mondiale.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 283-287.

28. Comeau, Robert; Desrochers, Luc, (dir.). ***Le Devoir* : un journal indépendant (1910-1995).** Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996. 368 p.

29. Cook, Ramsay. **De Bourassa à Bissonnette : l'évolution du castor-rougisme.** *Cité libre.* Vol. 23, no 4 (juillet-août 1995), p. 33-37.

30. Couture, Francine. ***Le Devoir* et le Musée d'art contemporain.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 261-270.

31. Dandurand, Pierre. **Crise économique et idéologie nationaliste, le cas du journal «Le Devoir».** Dans *Idéologies au Canada français, 1930-1939.* F. Dumont; J. Hamelin; J.-P. Montminy. (dir.). Québec: Presses de l'Université Laval, 1978, p. 41-59. (Histoire et sociologie de la culture: 11).

32. David, François. **Le fonds du journal *Le Devoir.*** Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle. No 1 (hiver 1994), p. 132-136.

33. David, Gilbert. **La critique dramatique au *Devoir* : la passion du théâtre vivant.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 255-259.

34. Delagrave, Pierre. **Les planificateurs médias ne devraient pas être les fossoyeurs du *Devoir.*** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 71-72.

35. Déom, Esther. **La syndicalisation des journalistes dans quelques quotidiens québécois.** *Relations industrielles.* Vol. 42, nº 4 (1987), p. 737-755.

36. Desbiens, Jean-Paul. **L'éducation et les médias.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 121-128.

37. Descôteaux, Bernard. **Un journal indépendant.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 111-115. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

38. Descôteaux, Bernard. **Points de repère.** *Le Devoir.* (23 mars 1999), p. A6.

39. Descôteaux, Bernard. **Une voix libre et indépendante.** *Le Devoir.* (22 mars 1999), p. A6.

40. Drolet, Jean. **Henri Bourassa : une analyse de sa pensée.** Dans *Idéologies au Canada français 1900-1929.* F. Dumont. (dir.). Québec: Presses de l'Université Laval, 1974, p. 223-250. (Histoire et sociologie de la culture: 5).

41. Durand, Gilles. **La pensée économique, sociale et politique d'André Laurendeau (1947-1959).** Mémoire de maîtrise. Montréal: Université de Montréal, 1969. 204 p.

42. Éthier-Blais, Jean. **Porteur de flamme!** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 245-249.

43. Ferland, Mireille. **Les éditoriaux du *Devoir* et le thème de l'autonomie.** Dans *Idéologies au Canada français, 1940-1976* F. Dumont; R. Hamel; J.-P. Montminy. (dir.). Québec: Presses de l'Université Laval, 1981, p. 101-160. (Histoire et sociologie de la culture 12).

44. Ferretti, Lucia. **Les directeurs du *Devoir* et l'opinion : élections, langue et constitution.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 99-109. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

45. Filion, Gérard. **Fais ce que peux : en guise de mémoires.** Montréal: Boréal, 1989. 381 p.

46. Filion, Gérard. **Des lumières et des miracles.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 3-5.

47. Filion, Gérard. **Positions : texte des articles dans lesquels le nouveau directeur du Devoir, M. Gérard Filion, fait l'exposé de la politique que le journal suivra à l'avenir.** Québec: s. n., 1947. 47 p. http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2009/12/180943.pdf.

48. Filion, Gérard. **Positions I.** *Le Devoir.* (12 avril 1947), p. 1.

49. Filion, Gérard. **Positions II : en matière de politique nationale.** *Le Devoir.* (14 avril 1947), p. 1.

50. Filion, Gérard. **Positions III : en matière de politique provinciale.** *Le Devoir.* (15 avril 1947), p. 1.

51. Filion, Gérard. **Positions IV : sur les questions économiques.** *Le Devoir.* (16 avril 1947), p. 1.

52. Filion, Gérard. **Positions V : sur les problèmes sociaux.** *Le Devoir.* (18 avril 1947), p. 1.

53. Filion, Gérard. **Positions VI : sur les problèmes culturels.** *Le Devoir.* (19 avril 1947), p. 1.

54. Filion, Gérard. **Positions VII : en matière de politique internationale.** *Le Devoir.* (21 avril 1947), p. 1.

55. Filion, Gérard. **Positions VIII : comme journal catholique.** *Le Devoir.* (22 avril 1947), p. 1.

56. Francoeur, Jean. **L'échelle et le serpent, ou, Comment se faisait *Le Devoir.*** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 47-52.

57. Gagnon, Alain-G.; Lévesque, Louiselle. **Le Devoir et la Gazette face aux gouvernements Duplessis.** Dans *Duplessis : entre la Grande Noirceur et la société libérale.* A.-G. Gagnon; M. Sarra-Bournet. (dir.). Montréal : Éditions Québec Amérique, 1997, p. 55-85. (Débats: 1).

58. Gauthier, Gilles. **L'argumentation interprétative du quotidien *Le Devoir* sur la Crise d'octobre 70.** Québec: Département d'information et de communication, Université Laval, 1993. 25 p. (Les Études de communication publique: Cahier nº 5).

59. Gauthier, Gilles. **L'argumentation politique du Devoir : les élections québécoises de 1970 et de 1994.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 179-185.

60. Gauthier, Jean-Louis. **Lise Bissonnette de feu et de glace.** *Châtelaine.* Vol. 37, nº 4 (avril 1996), p. 58-63.

61. Gendron, Louise. ***Le Devoir :* le combat pour la survie.** Affaires plus. Vol. 15, nº 5 (juin 1992), p. 32-36.

62. Gingras, Pierre-Philippe. ***Le Devoir.*** Montréal: Libre expression, 1985. 295 p.

63. Gingras, Yves. **Les combats pour la formation scientifique.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 75-77.

64. Gingras, Yves. **Science et communauté scientifique, 1910-1993.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 215-236. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

65. Guérard, Ghislaine; Émond, Gilbert. L**es premiers éditoriaux des directeurs du Devoir, 1910-1990 : portrait de sept générations d'engagement social et politique.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 29-45.

66. Hamel, Réginald. **Les pages littéraires, 1910-1993.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 183-214. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

67. Harvey, Pierre. **Le contenu économique du journal *Le Devoir,* 1910-1940.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 93-120.

68. Hébert, Pierre. **« Où est l'univers concentrationnaire? » : Le Devoir et les paradigmes de la censure (1920-1960).** *Voix et Images.* Vol. 23, nº 2 (1998), p. 229-247.

69. Hébert, Pierre; Nicol, Patrick. ***Le Devoir,* éditeur littéraire, 1910-1919.** *Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle.* nº 1 (hiver 1994), p. 11-24.

70. Janson, Gilles. **Sport et modernité : *Le Devoir,* 1910-1995.** Dans Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995). R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 79-92.

71. Jedwab, Jack. **Notre maître le passé? : nationalisme et antisémitisme au *Devoir,* 1932-1947.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 199-210.

72. La Publicité (Firme). **La Publicité, compagnie à responsabilité limitée, constituée par lettres-patentes fédérales : capital, 100,000 : siège social, Montréal.** Montréal: s. n., 1910. 9 p.

73. LaBerge, Denise; Ryan, Claude. **Index onomastique et thématique [des] éditoriaux 1962-1978 [de] Claude Ryan.** Québec: Service d'indexation et de bibliographie, Bibliothèque de la Législature, Assemblée nationale du Québec, 1980. 497 p.

74. Lachapelle, Guy. **Claude Ryan et la crise d'octobre 70 : quand les idées font trembler le pouvoir politique.** Dans *Ruptures et continuité de la société québécoise : trajectoires de Claude Ryan. G.* Boismenu. (dir.). Montréal: Université de Montréal, 2005, p. 104-115.

75. Lachapelle, Guy. **Claude Ryan et la violence du pouvoir : *Le Devoir* et la Crise d'octobre 1970 ou le combat de journalistes démocrates.** Québec: Presses de l'Université Laval, 2005. 192 p.

76. Lachapelle, Guy. ***Le Devoir* face à la violence du pouvoir : la Crise d'octobre, ou, Le combat de journalistes démocrates.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 223-242.

77. Lacombe, Sylvie. **Entre l'autorité pontificale et la liberté nationale : l'anti-impérialisme britannique d'Henri Bourassa.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 273-281.

78. Lacombe, Sylvie. **Un prophète ultramontain : Henri Bourassa (1868-1952).** Dans *Les visages de la foi : figures marquantes du catholicisme québécois.* G. Routhier; J.-P. Warren. (dir.). Saint-Laurent: Fides, 2003, p. 133-145.

79. Lacroix, Laurier. ***Le Devoir* et l'art du vingtième siècle au Québec.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 163-181. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

80. Lagadec, Claude. **Un journal élitiste peut-il être indépendant?** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 315-318.

81. Lahaise, Robert. **«Ce siècle avait dix ans» 1910-1939.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 15-57. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

82. Lahaise, Robert, (dir.). ***Le Devoir :* reflet du Québec au 20e siècle.** LaSalle: Hurtubise HMH, 1994. 504 p. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

83. Laliberté, G. Raymond. ***Le Devoir* et l'éducation : 1960-1994.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 139-147.

84. Laliberté, Jean-Marc. **De la guerre à la Révolution tranquille, 1939-1964.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 59-97. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

85. Lamoureux, Diane. **Une opposition farouche au suffrage féminin, 1913-1940.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 331-344. (Cahiers du Québec Collections Communications).

86. Laplante, Laurent. **Impressions d'un lecteur.** Dans *André Laurendeau : un intellectuel d'ici.* R. Comeau; L. Beaudry. (dir.). Sillery: Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 109-112.

87. Lauzière, Benoît. ***Le Devoir* ou l'indépendance d'esprit.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant* (1910-1995). R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 13-20.

88. Lavoie, Elzéar. **Le plus grand journaliste de sa génération.** Dans *André Laurendeau : un intellectuel d'ici.* R. Comeau; L. Beaudry. (dir.). Sillery: Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 93-96.

89. Le Devoir. ***Le Devoir,* 1910-2010.** Montréal: Le Devoir, 2010. 54 p.

90. Leclerc, Aurélien. **Claude Ryan, l'homme du *Devoir.*** Montréal: Quinze, 1978. 223 p.

91. Leclerc, Jean-Claude. **Claude Ryan éditorialiste : moins d'influence que d'audience.** Dans *Ruptures et continuité de la société québécoise : trajectoires de Claude Ryan.* G. Boismenu. (dir.). Montréal: Université de Montréal, 2005, p. 116-122.

92. Léger, Jean-Marc. ***Le Devoir* des années 1947 à 1962.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 375-388. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

93. Léger, Jean-Marc. ***Le Devoir* et l'actualité internationale.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 299-304.

94. Léveillée, Jacques. **La démocratisation de la politique municipale à Montréal.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 167-178.

95. Levitt, Joseph. **Henri Bourassa : critique catholique.** Ottawa: Société historique du Canada, 1977. 24 p.

96. Maillé, Chantal. **Trajectoires du féminisme contemporain, 1970-1990.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 426-442. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

97. Mann, Susan. **Henri Bourassa et la question des femmes.** Dans *Les femmes dans la société québécoise : aspects historiques.* M. Lavigne; Y. Pinard. (dir.). Montréal: Boréal Express, 1977, p. 109-124. (Études d'histoire du Québec 8).

98. Marcil, Olivier. **Le directeur du *Devoir* face au pouvoir politique : esquisse du cheminement et de l'influence de Claude Ryan.** Dans *Ruptures et continuité de la société québécoise : trajectoires de Claude Ryan.* G. Boismenu. (dir.). Montréal: Université de Montréal, 2005, p. 123-132.

99. Marcotte, Gilles. **La transition.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 251-253.

100. Marquis, André. **La texture éditoriale du *Devoir* (1910-1995).** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 53-60.

101. Milot, Pierre. **Du *Devoir* à Voir : fais ce que dois pour être vu!** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 319-323.

102. Nadeau, Michel. **L'économie : un rendez-vous manqué, 1960-1993.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 389-403. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

103. Pelletier, Georges. **Comment se fait *Le Devoir.*** Montréal: Imprimerie populaire, 1935. 180 p.

104. Pelletier, Gérard. **Profession : éditorialiste.** Dans *André Laurendeau : un intellectuel d'ici.* R. Comeau; L. Beaudry. (dir.). Sillery: Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 85-88.

105. Pelletier, Mario. **Le culture club du Devoir.** *Liberté.* Nº 156 (décembre 1984), p. 113-119.

106. Pelletier-Baillargeon, Hélène. **Les débats et Le nationaliste, de bien curieux ancêtres pour *Le Devoir.*** Dans Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995). R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 191-197.

107. Petrie, A. Roy. **Henri Bourassa.** Montréal: Lidec, 1981. 63 p. (Célébrités canadiennes).

108. Pierra, Patrick. ***Le Devoir* veut devenir un support publicitaire compétitif : double ou quitte.** *Info presse communications.* Vol. 8, nº 4 (décembre 1992-janvier 1993), p. 27-28

109. Pomeyrols, Catherine. ***Le Devoir* et la guerre d'Espagne.** *Revue d'histoire de l'Amérique française.* Vol. 58, nº 3 (2005), p. 347-387.

110. Proulx, Daniel; Roy, Jean; Brault, Ronald; Provencher, Jean. **Les 30 journées qui ont fait le Québec. Le 10 janvier 1910 : la naissance du *Devoir.*** Montréal: Eurêka! Productions : Distribué par CinéFête, 2000. Une vidéocassette (47 min).

111. Proulx, Jean-Pierre. ***Le Devoir* et la sécularisation du Québec (1960-1970).** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 149-165.

112. Proulx, Jean-Pierre. **«Fais ce que je crois» : la religion après 1960 - le déclin.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 405-425. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

113. Proulx, Jean-Pierre. **Quotidien *Le Devoir* et l'aggiornamento conciliaire (1960-1970).** *Études d'histoire religieuse.* Nº 63 (1997), p. 45-57.

114. Robitaille, Jean. **Le projet social québécois et *Le Devoir.*** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 345-348.

115. Rocher, François. ***Le Devoir* et la mouvance séparatiste dans les années trente.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 211-221.

116. Rocher, Guy. **Pourquoi *Le Devoir?*** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 467-477. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

117. Rouillard, Jacques. **Le syndicalisme, 1910-1978.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 279-312. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

118. Roy, Jean-Louis. **La dimension politique.** *Le Devoir.* (15 janvier 1981), p. 6.

119. Roy, Jean-Louis. **Un ordre de référence pour aujourd'hui.** *Le Devoir.* (13 janvier 1981), p. 12.

120. Roy, Michel. **André Laurendeau, journaliste au *Devoir.*** Dans *André Laurendeau : un intellectuel d'ici.* R. Comeau; L. Beaudry. (dir.). Sillery: Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 89-92.

121. Roy, Michel. **André Laurendeau, rédacteur en chef.** Dans *Penser l'éducation : nouveaux dialogues avec André Laurendeau.* N. Pirotte. (dir.). Montréal: Boréal, 1989, p. 135-138.

122. Rumilly, Robert. **Henri Bourassa.** 2e éd. Montréal: Éditions du Marais, 2000. 791 p.

123. Rumilly, Robert. **Henri Bourassa : la vie publique d'un grand Canadien.** Montréal: Éditions Chantecler, 1953. 791 p.

124. Ryan, Claude. **1910-1970 : *Le Devoir* d'hier et d'aujourd'hui.** *Le Devoir.* (10 janvier 1970), p. 4.

125. Ryan, Claude. ***Le Devoir* a quatre-vingt-cinq ans.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 7-11.

126. Ryan, Claude. ***Le Devoir* après 60 ans.** *Le Devoir.* (30 décembre 1970), p. 4.

127. Ryan, Claude; Berthio. ***Le Devoir* et la crise d'octobre 70.** Montréal: Leméac, 1971. 285 p.

128. Saint-Pierre, Jocelyn. **Les correspondants parlementaires à Québec et à Ottawa, 1910-1993.** *Dans Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 117-148. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

129. Saint-Pierre, Jocelyn. **Les correspondants parlementaires du Devoir à la Tribune de la presse de Québec et d'Ottawa, témoins de la lutte politique.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québe, 1996, p. 61-70.

130. Sauvageau, Florian. **Le Devoir et l'avenir des quality papers.** Dans *Le Devoir : un journal indépendant (1910-1995).* R. Comeau; L. Desrochers. (dir.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québe, 1996, p. 333-343.

131. Sauvageau, Florian; Deschênes, Marc. **L'avenir du Devoir.** *Info presse communications.* Vol. 9, nº 10 (juillet-août 1994), p. 62-63.

132. Sexton, Jenny-Louise. **Le Canada et *Le Devoir* durant la deuxième guerre mondiale : deux perceptions opposées du conflit.** Dans *Conflits contemporains et médias.* C. Beauregard; C. Saouter. (dir.). Montréal: XYZ, 1997, p. 95-100. (Collection Documents).

133. Stapinsky, Stéphane. *Le Devoir,* **85e anniversaire : permanence d'une mission, diversité des engagements.** *Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle.* Nº 4 (été 1995), p. 89-109, 113-120.

134. Trudel, Clément. **De la salle de rédaction : trente ans d'un journal, 1964-1993.** Dans *Le Devoir : reflet du Québec au 20e siècle.* R. Lahaise. (dir.). LaSalle: Hurtubise HMH, 1994, p. 443-463. (Cahiers du Québec Collections Communications: 110).

Coordination : Martin Pelletier

Rédaction : Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux, Martin Pelletier, Claudette Robillard, Jocelyn St-Pierre

Conception graphique : Manon Paré

Révision linguistique : Éliane De Nicolini

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-4408
Télécopieur : 418 646-3207
Courrier électronique : reference@assnat.qc.ca
Catalogue : www.cubiq.ribg.gouv.qc.ca
Site Internet : www.assnat.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE
Juin à septembre : 8 h 30 à 16 h 30
Septembre à juin : 8 h 30 à 17 h